

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° A-SEN301-2026-0009

Titre : Acquisition d'équipements sportifs destinés aux établissements de la Formation professionnelle et technique (biens)

dans le cadre du projet SEN/301

Cet avis est lancé par et selon les procédures de LuxDev, l'agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement, pour le compte du projet SEN/301.

1. IDENTIFICATION ET FINANCEMENT DU PROJET

- a) Intitulé : SEN/301 – « Action formation professionnelle et emploi – Horizon JOJ 2026 »
- b) Source de financement : Union Européenne, comme défini dans la convention de contribution NDICI AFRICA/2023/446-352 du 29/09/2023
- c) Situation du financement : Approuvé

2. IDENTIFICATION DU MARCHÉ

- a) Type de marché : Biens
- b) Objet : Acquisition d'équipements sportifs destinés aux établissements de la Formation professionnelle et technique
- c) Numéro : A-SEN301-2026-0009
- d) Nombre de lots : trois (03)
 - Lot 1 : Musculation et Renforcement musculaire
 - Lot 2 : Préparation physique et Coordination
 - Lot 3 : Sports collectifs - Football, Basketball, Handball, Volleyball
- e) Groupement de lots : le cumul de lots est possible à l'attribution (un soumissionnaire peut être attributaire de plusieurs lots).

3. CRITERES D'ELIGIBILITE ET D'EVALUATION

- a) Origine : Pas de restriction
- b) Éligibilité : Les opérateurs économiques qui satisfont aux critères inclus dans la déclaration sur l'honneur et dans les clauses déontologiques de la réglementation générale.
- c) Évaluation : L'offre économiquement la plus avantageuse sur la base du prix sera déclarée attributaire par lot.
- d) Variantes : les variantes seront prises en compte

4. LIEUX ET DELAIS

- a) Localisation du projet : Dakar, Sénégal
- b) Conditions et lieu de livraison : DDP dans les régions de Dakar, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Louga, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès, Ziguinchor.
- c) Délai d'exécution du marché : trois (03) mois
- d) Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite pour la réception des offres

5. DEFINITIONS

- a) Pouvoir adjudicateur : Lux-Development

- b) Autorité contractante : Lux-Development au nom du projet SEN/301
- c) Bénéficiaire : Établissements de Formation professionnelle et technique (EFPT)
- d) Maître d'œuvre : sera désigné ultérieurement
- e) Bailleur de fonds : Union européenne
- f) Représentant du bailleur de fonds : Lux-Development

6. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)

- a) Conditions d'acquisition : Le DAO est disponible gratuitement sur demande adressée par courrier électronique à l'adresse suivante :
Email : senluxproc@luxdev.lu
- b) Notifications et communications écrites, à envoyer au :
Projet SEN/301
Fann résidence – rue E x David Diop – Immeuble Naja – Lot n°3
Dakar, Sénégal
Email : senluxproc@luxdev.lu
- c) Date limite pour les demandes d'informations complémentaires : quatorze (14) jours avant la date limite de réception des offres
- d) Date limite pour la fourniture d'explications aux soumissionnaires : huit (8) jours avant la date limite de réception des offres

7. LANGUE, MONNAIE, RECEPTION ET OUVERTURE DES OFFRES

- a) Langue : Français
- b) Monnaie : F CFA (XOF)
- c) Adresse pour la réception et l'ouverture : Un (01) original et deux (02) copies, à envoyer au :
Projet SEN/301
Fann résidence, rue E x David Diop, immeuble Naja – Lot n° 3
Dakar, Sénégal
- d) Ou par voie électronique (ayant en objet le numéro de dossier A-SEN301-2026-0009 et l'identité du soumissionnaire) aux adresses suivantes :

Email : senluxproc@luxdev.lu

Cc : louise.ndiaye@luxdev.lu

Le gestionnaire de la réception des offres vous communiquera un accusé réception de votre offre.

- e) Date et heure limite pour la réception des offres : 04 mai 2026 à 16H00 (heure locale)
- f) 4Date et heure pour la séance publique d'ouverture : Immédiatement après la limite de soumission.

8. GARANTIES

- a) Garantie de bonne exécution : 10 % du montant du marché
- b) Autres : voir DAO

9. PAIEMENTS

Tous les paiements éligibles dans le cadre du présent marché seront effectués par Lux-Development pour le compte du projet SEN/301.

10. PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OU ADDITIONNELLES

Le présent marché ne prévoit pas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels. En cas d'acquisition de biens complémentaires ou additionnels (non prévue initialement), leur valeur sera limitée à maximum 50 % du montant du marché initial. Lorsque plusieurs modifications successives sont effectuées, cette limite s'applique à la valeur de chaque modification.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Voir DAO